

Des 28 - 29 septembre 2011

L'UNSa Justice a réclamé la liste des titularisations des agents de la DPJJ et de l'administration centrale. Malgré nos multiples relances, la DPJJ comme à son habitude a fait la sourde oreille, ce qui pénalise tous les fonctionnaires de cette direction. Le représentant de l'administration centrale, de son propre chef, n'a pas jugé utile de présenter une liste complète aux membres de CAP.

L'UNSa Justice a exigé que ce tableau soit transmis dans les délais les plus brefs.

L'UNSa Justice a constaté le peu de sérieux de cette direction lors des CAP, et ne peut qu'être sceptique quant à la remise de ce document.

L'UNSa Justice a demandé à la DPJJ de nous communiquer pour les prochaines CAP la liste des établissements qui vont fermer ou qui seront déplacés.

L'UNSa Justice a interrogé l'administration sur l'avancement du dossier pour le 8ème échelon de l'échelle VI (AAP1 indice brut 499). Celle-ci nous précise que suite à la récente réunion avec la commission des statuts, ce texte sur la création du 8ème échelon, a été voté et les avis rendus applicables au 1er janvier 2012. Le dossier devant être soumis au Conseil d'Etat pour validation. Monsieur le Président de la CAP précise que ce choix se fera lors des prochaines CAP d'avancement avec un ratio promu/promouvable. Le Président indique « on prendra les agents du 7ème échelon, les plus anciens ».

Malgré l'insistance de l'UNSa Justice le Président n'a laissé filtrer aucune information en ce qui concerne la promotion de C en greffier dans les services judiciaires.

L'UNSa Justice a été informée que les postes proposés pour le recrutement sans concours ne viendront pas en diminution des postes offerts à la prochaine CAP de mutation de novembre 2011.

L'UNSa Justice a insisté pour avoir un complément d'information sur la mise en place des plateformes, il nous a été indiqué que des locaux ont été retenus sauf pour le choix entre AMIENS ou LILLE.

Les élus de la CAP

Marie-Frédérique DOUIN – SAR Paris

Christian LOUIS JOSEPH DOGUE – CA Nouméa

Monique SAUVAGEOT HENRIQUES – TGI Clermont Ferrand

Expert :

Chantal BRAULT - AC

L'UNSa Justice soucieuse d'une équité entre toutes les directions durant ce mandat n'a pas manqué à maintes et maintes reprises de solliciter une harmonisation entre toutes les directions.

L'UNSa Justice par l'intermédiaire de ses membres de CAP a toujours veillé à défendre les fonctionnaires et n'a pas hésité à hausser le ton face à l'administration pour mener à bien tous les dossiers.

Les membres de la CAP UNSa Justice
vous incitent à voter le 20 OCTOBRE 2011
et souhaitent que vous leur renouveliez votre confiance.

Grégoire BUCHER – CP Ducos
Claudie CASTANDET HENAULT – C.Cassation
Marie-Frédérique DOUIN – SAR Paris
Christian LOUIS JOSEPH DOGUE – CA Nouméa
Monique SAUVAGEOT HENRIQUES – TGI Clermont Ferrand

Expert :
Hervé BONGLET – CA - Besançon
Chantal BRAULT – AC
Francis LEROUX – CP- Béziers

UNSa-Justice